

Communiqué de presse

Nantes, le 3/06/22

Elections législatives : Les entreprises de Loire-Atlantique interpellent les candidats et formulent 15 propositions prioritaires

Porte-parole des entreprises de Loire-Atlantique, la CCI Nantes St-Nazaire formule 15 propositions prioritaires à l'adresse des candidats aux prochaines élections législatives sur les dix circonscriptions de Loire-Atlantique. Touchant aux questions de décarbonation de l'économie, de formation/recrutement, d'aménagement du territoire, de fiscalité ... ces propositions sont issues d'un travail collectif mené grâce à la mobilisation de 335 entreprises du territoire.

Les décisions et les lois que seront amenés à voter les candidats élus lors des prochaines élections législatives auront un impact majeur pour le développement économique et de l'emploi sur nos territoires.

Dans son rôle de porte-parole des entreprises de Loire-Atlantique, la CCI Nantes St-Nazaire a mobilisé 335 entreprises du territoire pour élaborer, sélectionner et hiérarchiser 50 propositions, parmi lesquelles 15 sont jugées particulièrement prioritaires pour favoriser le développement des entreprises et la création d'emploi sur notre territoire.

Ces 15 propositions ont été jugées prioritaires par les entrepreneurs avec un assentiment dépassant les 65%.

« Dans un contexte incertain, entre sortie de la crise Covid et inquiétude sur la hausse du prix de l'énergie et des matières premières, les dirigeants d'entreprises du territoire font valoir des priorités très opérationnelles, tant en matière d'emploi que d'aménagement du territoire, de transition environnementale ou de fiscalité. En portant la voix des entreprises qui créent de l'emploi sur le territoire, innovent et s'engagent face aux enjeux environnementaux et sociétaux, notre ambition ici est de contribuer au développement de notre pays », souligne Yann Trichard, Président CCI Nantes St-Nazaire.

Contact presse : Simon Janvier, T. 02 40 44 63 31, M. 07 72 29 68 21, simon.janvier@44.cci.fr

 @CCINantes

Siège : Centre des Salorges - 16, quai Ernest Renaud - CS 90517 - 44105 Nantes Cedex 4

Hôtel Consulaire - 35, avenue du Général de Gaulle - CS 70405 - 44602 Saint-Nazaire Cedex

T. 02 40 44 60 00 - F. 02 40 44 60 90 - Ets public - N° SIREN 130 008 105 - APE 9411 Z - www.NantesStNazaire.cci.fr

Les 15 propositions prioritaires des entreprises de Loire-Atlantique

-  **1 Accentuer toutes les mesures de simplification administratives**
(92% des dirigeants jugent cette proposition prioritaire)
-  **2 Maintenir les efforts de financements en faveur de l'apprentissage**
(91% des répondants jugent cette proposition prioritaire)
-  **3 Repenser et adapter l'orientation professionnelle dans le parcours scolaire et renforcer la découverte des métiers dans les lycées**
(90% des dirigeants jugent cette proposition prioritaire)
-  **4 Créer des parcours qualifiants 6 mois/12 mois dans les filières en tension en termes de recrutement**
(88% des dirigeants jugent cette proposition prioritaire)
-  **5 Défendre auprès de l'État la réalisation des infrastructures de transport matérielles et immatérielles indispensables au développement de nos territoires (dont aéroport Nantes Atlantique, Interconnexion sud des TGV, lignes ferroviaires Intercités, fibre...)**
(83% des dirigeants jugent cette proposition prioritaire)
-  **6 Favoriser la transition écologique et la décarbonation des entreprises en défiscalisant les investissements lourds associés (achats de véhicules, bornes électriques, panneaux photovoltaïques..)**
(83% des dirigeants jugent cette proposition prioritaire)
-  **7 Garantir les fonds de formation professionnelle au profit des salariés de TPE/PME**
(81% des dirigeants jugent cette proposition prioritaire)
-  **8 Baisser les charges sociales salariales afin d'augmenter le salaire net des salariés pour favoriser le pouvoir d'achat**
(81% des dirigeants jugent cette proposition prioritaire)
-  **9 Réduire l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices apportés en augmentation de capital pour une durée minimale de 5 ans**
(73% des dirigeants jugent cette proposition prioritaire)
-  **10 Mettre en place une communication nationale pérenne à destination des consommateurs en faveur des circuits courts et de la valorisation de l'économie circulaire**
(70% des dirigeants jugent cette proposition prioritaire)

Contact presse : Simon Janvier, T. 02 40 44 63 31, M. 07 72 29 68 21, simon.janvier@44.cci.fr



@CCINantes

Siège : Centre des Salorges - 16, quai Ernest Renaud - CS 90517 - 44105 Nantes Cedex 4

Hôtel Consulaire - 35, avenue du Général de Gaulle - CS 70405 - 44602 Saint-Nazaire Cedex

T. 02 40 44 60 00 - F. 02 40 44 60 90 - Ets public - N° SIREN 130 008 105 - APE 9411 Z - www.NantesStNazaire.cci.fr

11

Intégrer dans le planning des enseignants un stage en entreprises (prioritairement pour les professeurs principaux)
(69% des dirigeants jugent cette proposition prioritaire)

12

Mettre en place pour l'ensemble des parlementaires un stage d'une semaine auprès d'un dirigeant de PME
(69% des dirigeants jugent cette proposition prioritaire)

13

Mettre en place des dispositifs incitatifs pour les entreprises qui développent l'usage de la mobilité douce auprès de leurs salariés
(69% des dirigeants jugent cette proposition prioritaire)

14

Inviter l'Union Européenne à mettre en place un plan d'investissement à long terme pour accompagner la transition bas carbone des PME
(69% des dirigeants jugent cette proposition prioritaire)

15

Faire de la commande publique un levier efficace du développement durable (encourager les bonnes pratiques de la consultation à l'exécution du marché)
(67% des dirigeants jugent cette proposition prioritaire)

Contact presse : Simon Janvier, T. 02 40 44 63 31, M. 07 72 29 68 21, simon.janvier@44.cci.fr



@CCINantes

Siège : Centre des Salorges - 16, quai Ernest Renaud - CS 90517 - 44105 Nantes Cedex 4

Hôtel Consulaire - 35, avenue du Général de Gaulle - CS 70405 - 44602 Saint-Nazaire Cedex

T. 02 40 44 60 00 - F. 02 40 44 60 90 - Ets public - N° SIREN 130 008 105 - APE 9411 Z - www.NantesStNazaire.cci.fr